Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Recu en préfecture le 14/03/2024

Publié le 14/03/2024

ID: 026-212600050-20240312-2024_025-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 mars 2024

Nombre de membres afférents : 18

En exercice: 18 Qui ont pris part à la délibération: 14

Date de la Convocation: 07/03/2024

Date d'affichage:07/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents: Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL

Excusés: Alexandra CHABANIS- Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Véronique AUGIZEAU-Christophe GRANGER (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE)- GAUTHIER Laurent (pouvoir donné à Mylène DELORME) et Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2024-021 : Autorisation de signature d'une convention d'occupation du domaine public avec CLUB 26 ALLAN pour l'organisation d'une manifestation sportive au Vieil Allan

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'association CLUB 26 ALLAN d'occuper le site du Vieil Allan pour l'organisation d'une manifestation sportive.

La manifestation « All en Trail » est programmée pour le dimanche 13 octobre 2024, il s'agit donc pour le Conseil Municipal d'autoriser la signature d'une convention d'occupation du domaine public pour une durée de deux jours, soit, du 12 octobre à partir de 8h00 jusqu'au 13 octobre 00h00 afin de permettre l'installation et le repli du matériel.

Compte tenu du caractère exceptionnel et non lucratif de la demande, il n'est pas prévu le versement d'une redevance pour le l'occupation du site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec l'association CLUB 26 ALLAN, à titre gracieux.

Yves COURBIS

Maire

Mylène DELORME

Secrétaire de séance

POUR: 14

CONTRE: 0

ABSTENTION :0